- 4/ **Harmonisez les temps forts des lignes de basse** que vous avez composées en respectant la loi de réalisation : vous déterminerez ainsi les meilleures positions d'accords, que vous adapterez ensuite à la guitare et au clavier (cf aussi VOLUME II).

- 5/ **Prenez des disques et choisissez des morceaux** dans des styles variés. Déchiffrez les lignes mélodiques (mélodie principale, mélodies improvisées et lignes de basse) et analysez leurs mouvements.

2) MOUVEMENTS HARMONIQUES

A) DIFFÉRENTS TYPES DE MOUVEMENTS HARMONIQUES

Il y a 3 sortes de mouvements harmoniques.

1. Le mouvement contraire

Il se produit lorsque les parties évoluent dans des sens opposés. **Il est toujours d'un excellent effet** et constitue le remède souverain à tous les problèmes de réalisation. Il est tout à fait recommandé lorsque la basse procède par mouvement conjoint (enchainements de 2de).

- Ex : en LA M

(1) Mouvement contraire avec enchainements de 3^{ce} et de 4te à la basse

(2) Même chose avec enchainement de 2^{de}

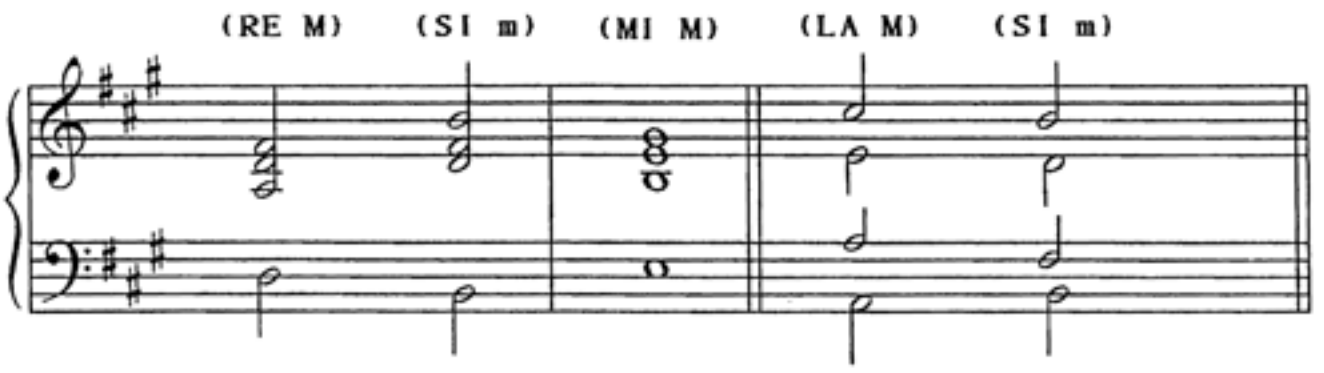

* Nous vous conseillons de jouer tous les exemples qui suivent sur votre instrument.

2. Le mouvement oblique

Il se produit lorsqu'une ou plusieurs parties évoluent par mouvement nul alors que les autres procèdent par mouvement ascendant ou descendant. **Ce type de mouvement est également d'un excellent effet** puisqu'il est basé sur le principe des notes communes.

Ex : en LA m harmonique et en DO M

(1) avec 1 note commune (2) avec 2 notes communes

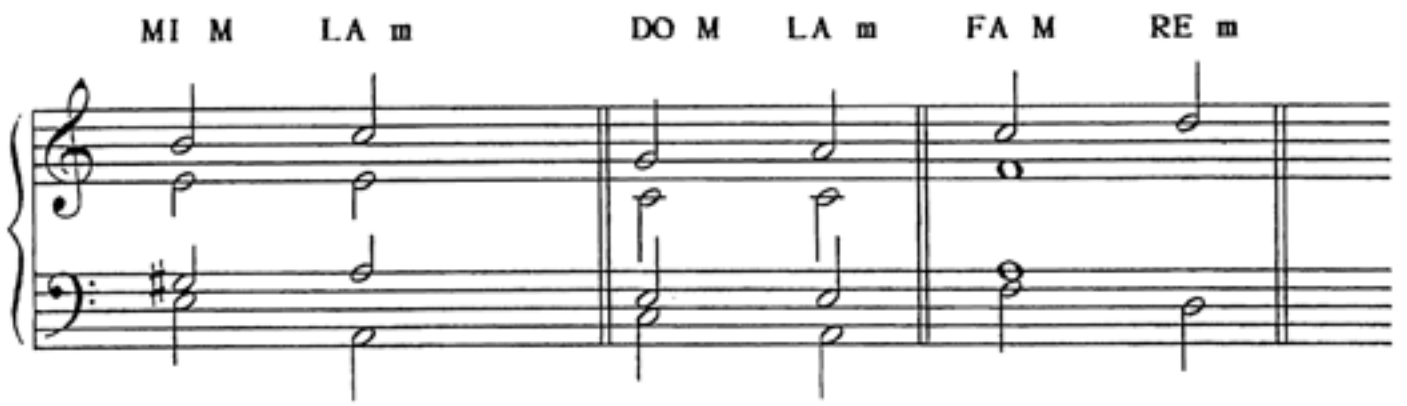

3. Le mouvement direct

Il se produit lorsque toutes les parties évoluent dans le même sens.
Si toutes les parties effectuent le même intervalle, ce mouvement devient parallèle.

Le mouvement direct est le plus déconseillé des trois car il est "dur" et peu élégant et ne favorise pas le mouvement nul des notes communes qui est particulièrement recommandé par la loi de réalisation.

Ex : en RE M

(1) Mouvement direct (2) Mouvement parallèle

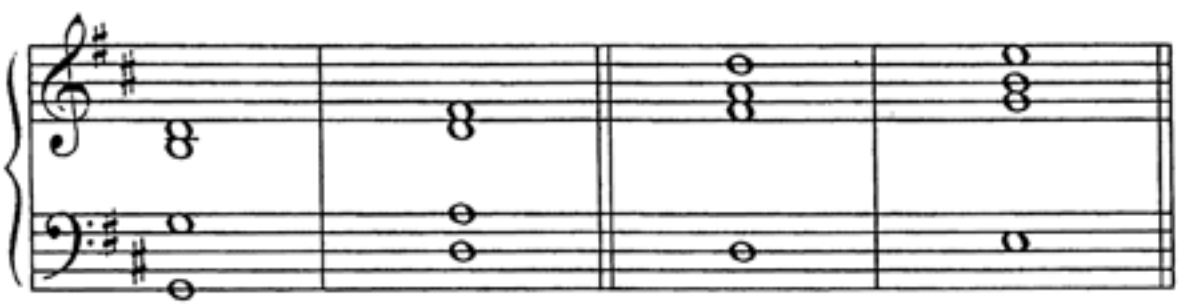

B) LA DISPOSITION DES ACCORDS

La "disposition" d'un accord correspond à la façon dont se succédent les notes qui le composent. On peut en effet **choisir l'ordre théorique** (DO-MI-SOL-DO) ou **bouleverser cet ordre** (DO-SOL-DO-MI).
Il est interessant de connaître un **maximum de dispositions**. Votre efficacité s'en trouvera renforcée lorsque vous effectuerez des arrangements pour les claviers, la basse, la guitare, les cordes ou les cuivres.

Voici un certain nombre de dispositions: elles tiennent compte des redoublements choisis et de la fréquence de ceux-ci. (Exemple en DO M)

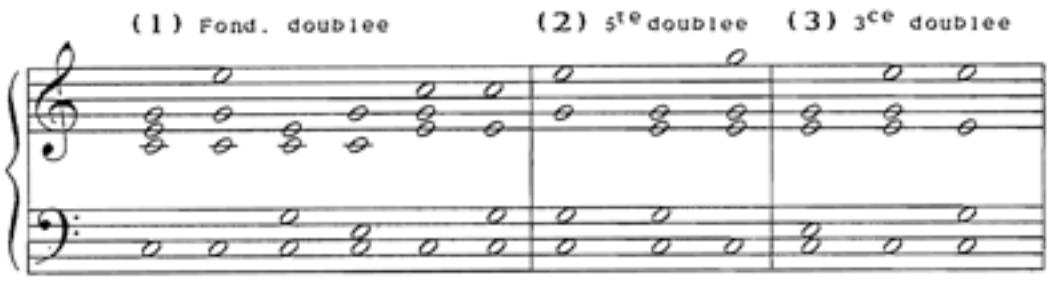

Essayez toutes ces dispositions et comparez-les; vous remarquerez que **certaines dispositions sont difficiles** voire peu concevables sur un seul instrument et qu'elles sont uniquement réalisables dans le cas où elles sont jouées par deux ou trois instruments différents.
Vous ne retiendrez que les dispositions qui vous semblent les plus **logiques** et les plus **naturelles** (Ex: dispositions 1 et 5 de (1)). La règle générale est de choisir des dispositions qui ne sont **pas trop espacées** et **pas trop serrées** mais il faut tenir compte de l'**enchaînement des accords** comme nous le verrons bientôt.

Sachez d'ores et déjà que la **succession des accords** doit être "**vocale**" et ne présenter que des intervalles faciles à chanter c'est à dire des **intervalles conjoints**. On choisit donc une disposition en fonction de "celle qui précède et de celle qui suit". Lorsqu'on enchaîne deux accords on essaie ainsi de **maintenir le maximum de notes en place** et de faire bouger les autres par un **mouvement conjoint** comme dans l'exemple ci-dessous.